

Florence Marcotte
Université du Québec à Montréal

La norme de prononciation au Québec en 1970 et en 2019 : étude de l'affrication et du relâchement des voyelles hautes dans la lecture publique du poème *Speak White*

Introduction : Depuis les années 1960, le débat sur la norme de prononciation au Québec a fait couler beaucoup d'encre. Bien qu'en théorie, de nombreuses instances recommandent le standard parisien (Bigot, 2017), en pratique, les locuteurs-modèles semblent utiliser un standard québécois (p. ex. : Cox, 1998). En fait, depuis les années 1970, on observe un passage d'un standard parisien à un standard québécois (Chalier, 2019). Toutefois, la majorité des études phonétiques sur ce sujet portent sur le parler des locuteurs-modèles, soit les présentateurs de nouvelles de Radio-Canada.

Objectif : La présente étude a pour objectif de déterminer si ce changement est également observable dans une autre sphère du discours public qui utilise la norme linguistique, soit la lecture publique de poèmes.

Méthode : Pour ce faire, un enregistrement de la lecture publique du poème *Speak White* de Michèle Lalonde effectué en 1970 a été comparé à un enregistrement de la lecture de ce même poème en 2019. Dans ces deux enregistrements, l'ampleur et la fréquence perçue de l'affrication de /t, d/ et du relâchement des voyelles hautes ont été étudiés. Ces deux traits phonétiques sont caractéristiques du parler québécois (Chalier, 2019 ; Friesner, 2010). Bigot et Papen (2013) précisent que l'affrication fait maintenant partie du français standard québécois, alors que le statut du relâchement des voyelles hautes n'est pas encore figé. L'affrication de /t, d/, qui consiste en la prononciation de ces consonnes en [t^s] et [d^z] devant /i, y, j, u/ et qui se traduit par une durée plus longue, semble être de plus en plus jugée comme socialement neutre et non stigmatisée (p. ex. : Bento, 1998 ; Friesner, 2010). Le statut du relâchement des voyelles hautes, qui consiste en une prononciation plus ouverte et plus courte de ces voyelles en syllabe fermée (Dumas, 1987 ; Fancy et Walker, 1986), ne semble pas faire consensus. Certains disent que le relâchement n'est plus stigmatisé (p. ex. : Cox, 1998 ; Reinke *et al.*, 2006), alors que d'autres disent le contraire (Friesner, 2010 ; Meney, 2017). Pour vérifier le statut de l'affrication et du relâchement des voyelles hautes au cours des années, l'enregistrement de 1970 a été comparé à celui de 2019 à l'aide d'une analyse instrumentale (Praat) et d'un accord interjuge sur un test de perception.

Résultats : Les résultats obtenus pour l'affrication révèlent que l'ampleur de l'affrication (c'est-à-dire la différence de durée entre les cas avec affrication obligatoire et les cas sans affrication) est plus grande dans l'enregistrement de 2019 que dans celui de 1970, bien que la fréquence perçue de l'affrication soit similaire. En ce qui a trait au relâchement, les résultats révèlent une plus grande ampleur (c'est-à-dire une plus grande différence d'ouverture entre les cas de relâchement obligatoire et les cas sans relâchement) et une plus grande fréquence perçue des voyelles relâchées dans l'enregistrement de 2019 que dans

celui de 1970. Ainsi, on semble observer un léger changement du standard parisien au standard québécois, ce qui confirme les résultats obtenus dans les études précédentes.

Références

- Bento, M. (1998). Une étude sociophonétique des affriquées désonorisées en franco-québécois. *Revue québécoise de linguistique*, 26(1), 13. doi : 10.7202/603142ar
- Bigot, D. (2017). Regard rétrospectif sur la norme du français québécois oral. *Arborescences : Revue d'études françaises*, (7), 17. doi : 10.7202/1050966ar
- Bigot, D. et Papen, R. (2013). Sur la « norme » du français oral au Québec (et au Canada en général). *Langage et société*, 146(4), 115. doi : 10.3917/l.s.146.0115
- Chalier, M. (2019). La norme de prononciation québécoise en changement (1970–2008) ? L'affrication de /t, d/ et l'antériorisation de /ã/ chez les présentateurs des journaux télévisés de Radio-Canada. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, 64(3), 407-443. doi : 10.1017/cnj.2018.42
- Cox, T. B. (1998). Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada. *Canadian Modern Language Review*, 54(2), 175-197.
- Dumas, D. (1987). *Nos façons de parler*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Fancy, A. et Walker, D. C. (1986). The Pronunciation of Canadian French. *The Modern Language Journal*, 70(2), 186. doi: 10.2307/327346
- Friesner, M. (2010). Une prononciation « tsipéquement » québécoise?: La diffusion de deux aspects stéréotypés du français canadien. *The Canadian Journal of Linguistics / La revue canadienne de linguistique*, 55(1), 27-53. doi : 10.1353/cjl.0.0070
- Meney, L. (2017). *Le français québécois entre réalité et idéologie : un autre regard sur la langue*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Reinke, K., Ostiguy, L. et Office québécois de la langue française. (2006). *La langue à la télévision québécoise aspects sociophonétiques*. Montréal : Office québécois de la langue française. Récupéré de <http://www4.banq.qc.ca/pgq/2007/3502425.pdf>